

Ecole élémentaire publique Pasteur
 Avenue Gambetta
 41800 MONTOIRE
Téléphone : 02 54 85 10 89
Courriel : ec-louis-pasteur-montoire-sur-le-loir@ac-orleans-tours.fr

Conseil d'école du 19/11/2013

Le directeur remercie et félicite les parents élus

Secrétaire de séance : Mme Huet Goupy

Absents excusés : Mme l'IEEN, Mme Carré, Mme Mansion, Mme Courteville, M.Bailly

Dates des prochains conseils d'école : 25 mars et 17 juin

1. Bilan de rentrée et perspectives:

A la rentrée 2013, 208 élèves étaient présents : 197 en classes ordinaires et 11 en clis. La baisse est sensible en comparaison avec la rentrée 2012 mais la moyenne de l'école est encore satisfaisante : 24,6 en moyenne par classe

classe	CP	CP-CE1	Ce1	CE2	CE2	CM1	CM1- CM2	CM2	CLIS	
enseignants	Mme Huet Goupy	Mme Cornet et M.Debu	Mme Derrien	Mme Loubignac	Mme Mansion	Mme Cruchet	Mme Courant	Mme Carré et M.Derrien	Mme Lenoble	TOTAL
Nombre d'élèves	24	13+9=22	25	23	23	27	11+13=24	28	11	196+11

Prévision d'effectifs pour rentrée 2014 Hausse prévue à nouveau

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL	MOYENNE
47	37	34	46	38	202	25,25

EVS : Depuis quelques semaines nous bénéficions à nouveau de la présence d'une EVS pour l'aide administrative de l'école : Mme Ferté Brigitte. Son contrat est de 20 heures dont 10 pour l'école Pasteur. Elle est présente le jeudi toute la journée et le vendredi matin. Elle est en charge de l'aide administrative et aidera à la prise en charge de petits groupes par période en aide à l'enseignant (informatique...).

Les intervenants sont inchangés : M.Génesta Pialat pour la musique, Céline Richard pour la BCD, Mme Brouté pour l'allemand en cm1 et cm2. A rappeler que tous les élèves de l'école bénéficient de l'apprentissage d'une langue vivante. Il est rappelé l'intervention des éducateurs sportifs de la ville sur le temps du midi.

Présence d'un Réseau d'aides incomplet : présentation des activités par la psychologue scolaire. La priorité du Rased est la prise en charge des enfants entre 3 et 9 ans sur demande des enseignants ou parfois des parents. Le secteur d'intervention compte 18 écoles réparties sur 13 communes.

Les travaux :

Les deux classes de l'étage de Mme Cruchet et Mme Courant ont bénéficié d'une rénovation complète. Les rideaux des classes de Mme Carré/M.Derrien et Mme Mansion ont été changés. Le préau a été repeint.

Achats :

En plus des investissements habituels, une première classe va bénéficier d'un TBI. Pour une meilleure utilisation il sera fixe dans la classe de Mme Courant. Il serait bien de pouvoir en équiper les deux autres classes de cm l'an prochain.

2. Le règlement intérieur du Conseil d'école :

Lecture et vote (voir en annexe 1)

3. vote du règlement intérieur de l'école :

lecture et vote (voir en annexe 2)

4. Projet d'école

Le projet d'école court pour la période 2010-2014 :

Les dominantes sont :

- Français : Développer une meilleure communication orale et écrite
- Enseignement scientifique : les mathématiques
- Favoriser l'ouverture culturelle

Les projets des classes s'inscrivent dans ce projet d'école.

Le projet annuel de l'école permettra de mettre l'accent sur les dominantes 1,2 et 3 et tournera autour des arts visuels et de l'architecture: soirée prévue le vendredi 11 avril 2014.

5. activités péri-scolaires :

Elles sont prises en charge par l'association de l'école qui gère également tous les projets des classes.

- activités sportives du mercredi : entre 20 et 30 élèves sont présents à chaque rendez-vous. Activités encadrées par des enseignants volontaires et des parents d'élèves.
- Découverte du théâtre (soutenu par le SIVSen partenariat avec le théâtre le Silo)

6. Organisation de la semaine scolaire :

Après le choix de travailler le mercredi il convient de présenter le projet d'organisation de la semaine scolaire. Après accord du conseil des maîtres, la proposition retenue par le conseil d'école est la proposition 3 (en annexe 3).

Les interrogations sont nombreuses :

Quelle part d'élèves serait susceptible de participer ?

Qui sera le coordinateur ?

Quels seront les encadrants avec quelle garantie quant à l'encadrement de chaque activité ? avec quelle autorité ?

Quel sera le coût de ces activités ?

Suite à la demande de M. Ravineau, le compte rendu sera envoyé par courrier électronique.